



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B - 6530 Thuin (Belgique)

16.10.2018/ FR

Standard FCI N° 154

POSAVSKI GONIĆ

(Chien courant de la Vallée de la Save)



TRADUCTION : Iris Borianne. Langue faisant foi : (DE).

ORIGINE : Croatie.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN

VIGUEUR : 03.11.2014.

UTILISATION : Chien courant très endurant particulièrement recommandé pour la chasse au lièvre, au renard et au sanglier, mais qui peut également être utilisé comme chien de recherche au sang.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 6 Chiens courants, Chiens de recherche au sang et Races apparentées.
 Section 1.2 Chiens courants de taille moyenne.
 Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Le Chien courant de la vallée de la Save est une ancienne race de chien courant ayant pour ancêtre le « Chien rouge marqué d’Illyrie ». La chapelle du cimetière situé aux abords de Beram, petit village d’Istrie, abrite une fresque datant de 1474, intitulée « L’hommage des trois rois ». On y voit un chien à la robe blé mûr foncée et aux oreilles pendantes. Il s’agit là de la toute première représentation du Chien courant de la vallée de la Save. Son ancêtre apparaît quant à lui dans « La maternité de la Sainte Vierge Marie », fresque du 16^{ème} siècle ornant l’autel de l’église Notre-Dame-des-Anges à Veli Losinj. Une description de la race a été faite par Petar Bakic, évêque de Dakovo, dans un manuscrit datant de 1719, où il est dit que l’élevage du Chien courant de la vallée de la Save était déjà fréquent au 14^{ème} siècle. La race a également été décrite en 1854 par Franjo Bertic. Le premier standard du Chien courant de la vallée de la Save a été publié par la FCI le 8 avril 1955.

ASPECT GENERAL : Chien de format moyen, aux mouvements équilibrés, doté du corps puissant des chiens courants. La robe rouge blé mûr caractéristique de la race peut se décliner dans toutes ses nuances.

Des marques blanches sont visibles sur la tête, le cou, le poitrail, la poitrine, le ventre, la partie inférieure des membres et sur la pointe de la queue. Le dimorphisme sexuel doit être prononcé.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

Le corps s'inscrit dans un rectangle, c'est-à-dire que la longueur du corps dépasse la hauteur au garrot.

La hauteur au niveau des coudes vaut la moitié de la hauteur au garrot.

La longueur du crâne est légèrement supérieure à la longueur du museau.

COMPORTEMENT/CARACTERE : Le Chien courant de la vallée de la Save est une race facile à dresser, apte aux emplois les plus divers et capable de chasser quel que soit le terrain. Sa voix est claire et mélodieuse. Ni nerveux ni agressif, il est docile et doté d'un caractère raisonnablement enjoué et d'un profond dévouement envers son maître.

TETE : Bien proportionnée au reste du corps. Les axes crânio-faciaux sont légèrement divergents.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Légèrement plus long que le museau, c'est entre les oreilles qu'il est le plus large. La région temporale est légèrement bombée. Le crâne est plus large que profond. La protubérance occipitale et le sillon frontal sont légèrement prononcés.

Stop : Bien développé, sans aucune exagération.

REGION FACIALE :

Truffe : Forte et dotée de narines largement ouvertes. La truffe et l'intérieur des narines doivent être de couleur noire ou marron foncé.

Museau : Fort, rectangulaire et large. Légèrement plus court que le crâne, il va en s'amenuisant du stop vers la truffe sans toutefois être trop pointu. Le chanfrein est rectiligne ou légèrement convexe (nez légèrement busqué).

Lèvres : Moyennement épaisses et bien appliquées aux mâchoires. La commissure des lèvres n'est pas visible. Le pourtour des lèvres est entièrement pigmenté d'une teinte assortie à la couleur de la truffe.

Mâchoires/dents : Les mâchoires sont fortes et régulières, les dents blanches et uniformément alignées. Articulé en ciseaux. Les incisives sont placées à l'équerre des mâchoires. On préconise une denture complète (soit 42 dents, conformément à la formule dentaire). L'absence de PM1 et de M3 ne constitue pas un défaut. L'absence de toute autre dent est en revanche indésirable.

Joues : Les masséters et les pommettes ne doivent pas être trop saillants.

YEUX : De taille moyenne et modérément écartés, ils sont placés en position semi-frontale et forment un angle de 10°-15° sous l'horizontale. Ils sont de forme ovale et l'iris est marron foncé. Le regard est intelligent. Les paupières ne doivent pas être lâches ni laisser entrevoir d'entropion ni d'ectropion. Les paupières sont entièrement pigmentées d'une couleur assortie à celle de la truffe.

OREILLES : Pendantes, bien accolées à la tête et attachées à hauteur des yeux, elles sont de forme triangulaire avec une pointe arrondie. Modérément épaisses et modérément longues, elles doivent atteindre la commissure labiale lorsqu'elles sont étirées vers l'avant. Les oreilles sont dépourvues de plis, ne doivent pas être roulées sur elles-mêmes ni être portées redressées. Elles sont recouvertes d'un poil court.

COU : Fort, bien musclé et placé selon un angle de 45° sous l'horizontale. Il va en s'amenuisant en direction de la tête. La peau est bien appliquée aux tissus sous-jacents et dépourvue de fanon ou de plis très développés.

CORPS : Doit être fort.

Garrot : Prononcé.

Dos : Fort, bien musclé et droit.

Rein : Modérément long, large, bien musclé, solide et bien rattaché à la croupe.

Croupe : Bien musclée, forte, large, d'une obliquité de 25°-30° sous l'horizontale et placée légèrement plus bas que le garrot.

Poitrine : Profonde et large, sans être trop large ni en forme de tonneau. La cage thoracique est descendue jusqu'aux coudes. Les côtes sont bien cintrées.

Ligne inférieure et ventre : Ventre légèrement levretté du sternum vers les flancs.

QUEUE : Attachée dans le prolongement de la croupe. Forte à la racine, elle va en s'amenuisant progressivement vers son extrémité. De longueur moyenne, elle atteint à peine les jarrets lorsqu'elle est étirée vers le bas. Portée en sabre plus bas que la ligne du dessus, elle peut se relever quand le chien est excité (en action). Elle est bien fournie, notamment sur sa face inférieure où le poil est légèrement plus long et forme, de préférence, une petite brosse.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de face, les antérieurs sont bien proportionnés au reste du corps et angulés de façon régulière.

Epaule : Moyennement longue, musclée, formant un angle de 115°-120°.

Coudes : Bien rapprochés du corps.

Avant-bras : Forts, avec des os arrondis et un bon tonus musculaire. Parallèles vus de face.

Carpe (poignet) : Court et élastique.

Métacarpe : Élastique et légèrement oblique.

Pieds antérieurs : De forme ovale, avec des doigts bien serrés et des coussinets forts. Les ongles sont de préférence pigmentés.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Forts et élastiques en action.

Cuisse : Forte, large et bien musclée.

Jambe : Forme un angle de 40° sous l'horizontale.

Jarret : Fort et solide.

Métatarses : Presque perpendiculaires au sol, solides et élastiques.

Pieds postérieurs : De forme ovale, avec des doigts bien serrés et des coussinets forts. Les ongles sont de préférence pigmentés.

ALLURES : Les foulées sont allongées et portées par une bonne poussée. Le mouvement doit être harmonieux, sans à-coups. Il est préférable que le dos reste ferme en action et que les membres ne se croisent pas.

PEAU : Élastique, moyennement épaisse, bien appliquée sur tout le corps et dépourvue de rides.

ROBE :

Qualité du poil : D'une longueur de 2 à 3 cm, le poil est dur, dense, brillant et bien couché. Sur la face postérieure des membres, le poil est légèrement plus long (jusqu'à 4 cm), de même que sur le ventre et sous la queue où il forme, de préférence, une « petite brosse ».

Couleur du poil : La couleur de base est une robe rouge blé mûr (toutes les nuances sont admises) marquée de blanc au niveau de la tête, du cou, du poitrail, de la poitrine, du ventre, de la partie inférieure des membres et de la pointe de la queue. Les robes marron foncé ou chocolat ne sont pas admises. La surface totale de marques blanches ne doit pas dépasser un tiers de la surface totale du corps. Les marques blanches doivent être nettes, c'est-à-dire qu'elles ne présentent jamais de mouchetures.

Les marques blanches caractéristiques apparaissent :

Sur la tête, sous la forme d'une rayure ou d'une liste blanche (pas de blanc sur les oreilles).

Sur le cou, sous la forme d'un collier (complet ou partiel) ou d'une rayure.

Sur le poitrail, sous la forme d'une marque blanche plus ou moins étendue.

Sur le ventre, sous la forme d'une rayure blanche.

Sur les membres, sous la forme de marques blanches sur les pieds et de chaussettes sur les métatarses.

Sur la queue, dont la pointe est blanche.

Il est préférable que les marques blanches soient présentes, de façon symétrique, sur les toutes les parties du corps susmentionnées. L'absence de marques blanches sur l'une ou l'autre des parties du corps susmentionnées doit être considérée comme un défaut. La présence de marques blanches sur d'autres parties du corps n'est pas autorisée.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles : 50–56 cm

Femelles : 47–53 kg.

On tolère un écart de plus ou moins 2 cm chez les mâles et femelles au type et à la conformation excellents.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien et sur sa capacité à accomplir son travail traditionnel.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Convergence des axes crânio-faciaux.
- Museau plus long que le crâne.
- Museau atypiquement court.
- Prognathisme supérieur ou inférieur, arcade dentaire déviée.
- Yeux bleus.
- Dépigmentation totale de la truffe, des paupières ou du pourtour des lèvres.
- Longueur du corps inférieure à la hauteur au garrot.
- Individu court sur pattes, oblong, de type achondroplasique.

- Queue enroulée sur elle-même ou recourbée sur le côté.
- Longueur de poil supérieure à 5 cm sur le corps.

- Robe résolument unicolore, dépourvue de marques blanches.
- Traces de gris ou de noir sur le corps, signe d'une troisième couleur de robe.
- Marques blanches se présentant sous la forme de mouchetures.
- Hauteur supérieure ou inférieure aux limites du standard.

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

ANATOMIE EXTERIEURE

